



Commune de MAILLEBOIS

ANNÉE 2016

N° 147

octobre

Il est rappelé que ces brefs comptes rendus ne sont ni des documents officiels, ni exhaustifs, ils ne reprennent que les points essentiels. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le texte intégral en mairie ainsi que sur les panneaux d'affichage et le site internet : www.maillebois.fr

Séance du 14 octobre 2016

Présents : M. Maisons Christian, Mme Chiron Isabelle, Mme Hardy Françoise, Mme Bouillon Nathalie, M. De Boisanger Arnaud, M. Palat Laurent, M. Alleaume Jean-Paul et M. Merlet Philippe.

Absents excusés : Mme Girard Danielle (pouvoir à M. Maisons), M. Caré François (pouvoir à M. De Boisanger), Mme Jubi Joséphine, M. Vandeveld Ivo.

Secrétaire : M. Merlet Philippe

Compte-rendu de la séance précédente :

M. De Boisanger fait remarquer et regrette que l'exposé et le débat avec Mme Colin de l'agglomération de Dreux ne soit pas relaté. Il regrette que le compte rendu n'ait pas été exhaustif sur les informations du PLU.

M. le Maire explique que la rédaction d'un compte rendu est un exercice complexe et qu'il est difficile de tout retranscrire.

Le compte-rendu est adopté avec deux voix contre, M. De Boisanger, M. Caré et une abstention, Mme Pierrot Delphine

CLECT : transfert de charges.

Monsieur le Maire : ceci correspond au transfert des charges de la commune vers l'agglomération de DREUX pour le transport scolaire. Notre commune disposant d'un bus scolaire, l'ensemble des dépenses d'entretien de celui-ci sont prises en charge par l'Agglomération. Ceci représente un sérieux avantage pour notre commune.

L'attribution de compensation est de 5 128€. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

CAD'EN : maîtrise d'ouvrage (assainissement)

M. le Maire : Cette société est spécialisée dans la maîtrise d'ouvrage pour l'eau et l'assainissement.

Dans le cadre de nos travaux d'assainissement sur les communes de Blévy et Dampierre sur Blévy, nous devons nous faire assister pour progresser sur les travaux car nous ne disposons pas de personnel qualifié pour le suivi. Elle nous assistera sur la conception et l'audit ainsi que dans la recherche de subventions. A ce jour, pour l'ensemble des travaux, l'estimation est d'environ 400 à 500 000€.

Un comité de pilotage sera créé pour suivre les travaux.

M. Palat : quels sont les objectifs de ces travaux ? Nous avons déjà les analyses de la Sté Verdi. Si nous refaisons l'assainissement, il faut aussi refaire le réseau d'eaux pluviales et le réseau d'eau potable ainsi que les réseaux adjacents. Pour l'eau potable, des subventions pour la suppression du plomb pourraient être obtenues. De plus, si l'on refait totalement le réseau on peut éventuellement s'affranchir de l'avant-projet et du montant de la prestation associée.

M. le Maire : nous avons toujours la pression de la Préfecture qui observe et suit l'avancée de nos travaux. À Dampierre sur Blévy, des infiltrations sont apparues. Il faut étudier le colmatage de ces fuites afin de gagner du temps par rapport à nos stations d'épuration. Les travaux pourraient éventuellement commencer en 2018, 2017 étant une année consacrée aux phases administratives.

M. Alleaume : en 2003, 12 000 € ont été dépensés pour le passage de caméras dans le réseau lors de la réalisation du lagunage (demande de l'agence de l'eau). A cette époque 75% de subventions auraient pu être obtenus pour rénover le réseau d'assainissement et nous sommes passés à côté.

M. le Maire : le conseil est-il d'accord pour travailler avec la Sté CAD'EN ?

Aucune opposition. Néanmoins il est nécessaire d'avoir des précisions sur l'assistance des maîtrises d'ouvrages. En 2017, on analysera le budget pour financer ces opérations.

A
U

F
I
L

D
E

L
A

B
L
A
I
S
E

Prêt bancaire : budget communal.

M. le Maire : comme convenu lors de l'établissement du budget M. le maire a rencontré le Crédit Agricole pour contracter un prêt de 100 000 € sur 12 ans à un taux constant de 1,2%. Ce prêt a pour objet de financer les gros travaux d'infrastructure à long terme (toitures, rénovations bâtiments...). L'année dernière, un prêt d'une annuité de 5 000 € s'est terminé. Ce nouveau prêt va générer une annuité de 8900 €. L'endettement total s'élèvera à 285 €/habitant. Le remboursement annuel du capital s'élève à 20 €/habitant.

M De Boisanger, : le taux est attractif et c'est sûrement le meilleur moment et ce prêt a déjà été prévu en conseil lors du budget.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à contracter ce prêt et le charge de signer tous les actes afférents à cet emprunt.

Classification des routes.

Suite aux restrictions budgétaires, le conseil départemental souhaite faire des économies d'entretien des routes départementales ; de ce fait, il étudie un éventuel transfert de la gestion de certaines routes aux communes.

M le Maire informe qu'après dialogue et concertation, les routes départementales sur notre commune resteront sous gestion conseil départemental mais seront classées C5. Cela implique que l'entretien sera à minima, avec un fauchage par an et un entretien de la voirie que sur intervention d'urgence (bouchage de trous).

Remarque du conseil municipal : cela ne changera pas beaucoup de la situation actuelle pour certaines routes.

Routes concernées par la classification C5 :

D138_6 , D322_6 , D113_1 , D322_2 , D146-2 , D20 , D 140-12 .

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Associations : convention d'occupation salle polyvalente.

M. le Maire : la salle polyvalente est de plus en plus demandée. De nombreuses associations occupent ces locaux communaux ; à ce jour, rien ne définit l'occupation ; pour des raisons de sécurité, d'assurance, il serait peut-être nécessaire de rédiger une convention avec chaque association pour formaliser certains points.

La gestion des clés de cette salle est aussi un souci, nous ne pouvons pas multiplier les clés. Autre problème à gérer : la restauration scolaire et ses contraintes sanitaires.

M. Merlet : dans chaque association il y a un responsable, il y a toujours une personne identifiée pour la perception et la remise des clés. L'entretien de la salle est toujours à la charge des associations car il n'y a pas de moyens de nettoyage dans la salle. Les statuts doivent être déposés en mairie avec les assurances pour chaque activité. Je ne vois pas l'intérêt de mettre en place encore des contraintes administratives (papier et gestion).

M. Le Maire : Il y aura sûrement comme tous les ans une réunion des associations où le sujet sera abordé. Néanmoins in fine c'est le conseil municipal qui tranchera lors d'une prochaine réunion

La proposition de consultation des associations est approuvée.

SIZA : changement d'adresse du siège

LE SIZA est une compétence de l'Agglo de DREUX. Sa nouvelle adresse est 4 rue de Châteaudun à DREUX.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la modification des statuts.

Fond de solidarité logement :

M. le Maire : La commune verse tous les ans 3€ par logement social. A savoir : il y a des logements sociaux du parc HLM proposés à la vente à Maillebois. Le conseil accepte à l'unanimité.

Convention frais de fonctionnement natation scolaire (Châteauneuf)

La commune de Châteauneuf propose à l'approbation du conseil municipal une convention avec la commune à compter de janvier 2016 pour 3 ans dans le cadre de l'utilisation de la piscine en été. Nos écoles bénéficient de l'apprentissage de la natation avec une participation financière de la commune.

Après discussion, le conseil municipal accepte à l'unanimité et charge M. le Maire de signer ladite convention

Création de poste suite avancement de grade

Un personnel adjoint technique principal de seconde classe est promu « adjoint technique principal de première classe ».

Un personnel adjoint administratif de seconde classe est promu « adjoint administratif de première classe ».

Ces promotions sont des avancements de carrière. Le conseil municipal approuve donc, à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe et la création d'un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe. Ces deux postes seront ouverts à compter du 1^{er} novembre 2016.

Convention conseil en énergie partagée

M. le Maire demande l'autorisation de signer une convention avec l'Agglo de Dreux pour la mise à disposition de personnel en vue de participer à l'audit énergétique. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Questions diverses

Monsieur le maire explique que le Conseil Départemental, subdivision de Châteauneuf, va visiter prochainement Blévy pour sécuriser l'entrée du Village.

Tour de table

Mme Hardy : Nous avons subi un vol de jardinière de fleurs sur les communes de Blévy et Dampierre sur Blévy : cela est déplorable.

M. le Maire : Information : en 2017 nous passons sous les contraintes environnementales, soit « aucun pesticide », le désherbage sera complexe. Néanmoins il faut savoir que les administrés sont responsables de leur devant de porte ou trottoir.

M. De Boisanger : Force est de constater que les impôts locaux augmentent régulièrement. Cela ne correspond pas aux promesses de l'agglo.

M. le Maire : C'est vrai mais il y a un lissage sur 13 ans suivant les directives de l'agglo, et nous sommes sur un taux imposition inférieur par rapport aux communautés de communes voisines.

M. Alleaume : Remerciements de la chorale Sainte Ève et de Chant'Espérance pour le week-end chantant pour le matériel et la salle mise à disposition par la commune. Plus de 200 choristes venus de toute la France ont participé à cet événement.

Mme Pierrot : merci aux personnes de la CAF qui se sont déplacées sur la commune dans le cadre de la semaine sur la parentalité. Ce qui est décevant c'est que personne de Maillebois à l'exception des bénévoles de la bibliothèque ne s'est mobilisé. Les gens ne s'intéressent pas, je suis déçue de la population.

Vendredi 7 une réunion s'est déroulée en présence de l'inspecteur d'académie et de la directrice des écoles, j' aurais aimé être prévenue en qualité de référente scolaire. Le devenir de l'école semble avoir été abordé et une classe semble en danger. M. le Maire : C'est un rendez-vous qui m'a été demandé par l'inspecteur, je ne vois pas pourquoi j'aurais dû informer le référent scolaire. Nous avons abordé la sécurité au sein de l'école et le devenir de l'école face aux effectifs en baisse. Nous avons aussi parlé de la répartition sur les deux écoles mais à ce jour je n'ai aucun compte rendu de l'académie

Mme Pierrot : Je souhaitais une simple information pour pouvoir éventuellement répondre aux questions des parents car les informations circulent très vite.

M. le Maire : Il n'a pas été annoncé de fermeture de classe sur les deux écoles

M. Merlet : Est-il possible de faire changer les deux blocs Cidex (Boîtes à lettres) sur la Butte des Châtelets à Blévy ?

M. le Maire : C'est la poste qui gère les remplacements, il demande à Mme Chiron de prendre en compte cette requête.

M. Merlet : Est-il possible de fixer la plaque de rue en fonte devant chez M et Mme Bois à Blévy ?

M. le Maire : les employés municipaux iront voir.

M. Merlet : Où en sont les travaux de remise aux normes électriques de l'église de Blévy ?

M. le Maire : nous devons reprendre le dossier, il n'y a pas d'avancée à ce jour.

M Merlet : Peut-on demander au conseil départemental de faucher correctement les talus et fossés, sur la route entre Blévy et Châteauneuf en passant par la forêt de St Vincent ?

M. le Maire : le deuxième passage de fauche est en cours mais le message sera passé.

M. Merlet : Lors de la visite du Conseil départemental, subdivision de Châteauneuf, pour sécuriser l'entrée de Blévy, il faudra aussi aborder la circulation au cœur du village et rue du Calvaire.

La circulation est de plus en plus rapide, les enfants se déplacent dans la pénombre pour prendre le bus ou aller à l'école. Attention aux accidents.

M. le Maire : cette requête sera prise en compte.

M. Merlet : En 2017, il faudra envisager la remise en peinture des pompes manuelles de nos villages, je dispose de volontaires prêts à nous aider dans cette tâche.

M. le Maire : nous aborderons cela au budget 2017.

M. Merlet : La période de chauffe arrive ; la laine de verre a-t-elle été installée dans les combles du local de la MAM ?.

M. le Maire : Non, elle est toujours stockée dans le garage. Les employés municipaux vont planifier ces travaux.

M. Merlet : une aide peut leur être proposée.

M. Merlet donne le compte rendu des Journées Européennes du Patrimoine pour la commune de Blévy :

La visite de l'église de Blévy et son clocher est toujours appréciée : 165 visiteurs sur les deux jours.

Le circuit de voitures, le dimanche matin, avec le concours des vieilles BEYNOISES a été un succès. La répartition par site l'après midi s'est révélée un échec, générant une perte financière à l'organisation. Les motifs ont été analysés en partie et se passeront de commentaires.

Ce constat est dommageable car aucune activité en parallèle des Journées Européennes du Patrimoine ne sera organisée sur la commune en 2017, du moins par M. Merlet.

En 2016, les cloches de l'église ont été remises en service ainsi que l'éclairage du porche.

En 2017, la remise en service de l'horloge est envisagée avec l'aide de bénévoles.

M. Merlet : il faut programmer une réunion des associations et une réunion publique.

M. le Maire : Me proposer des dates

La séance est close à 00 h 00

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE 2016

Blévy 9 h 45 place de l'église

Dépôt de gerbe au moment aux Morts

Avec la participation de l'harmonie de Châteauneuf

Un vin d'honneur sera offert aux participants à l'arsenal

Maillebois 10 h 30 place Jean-Baptiste Desmarets

Dépôt de gerbe au monument aux Morts

Avec la participation de l'harmonie de Châteauneuf

Un vin d'honneur sera offert à l'auberge des 3 épis

Dampierre sur Blévy 11 h 30 au cimetière

Dépôt de gerbe au monument aux Morts

Un vin d'honneur sera offert à la salle du 3ème âge